
ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et SSAC
Mardi 10 mars 2020 – 16h00 à 17h00 CUN

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Cette réunion sera enregistrée.

MERIKE KAEO : Bonjour à tous. Il est l'heure. Bienvenue à la réunion de l'unité constitutive du SSAC avec le Conseil d'administration dans le cadre de la 67e réunion de l'ICANN à distance. On est le 10 mars 2020.

C'est Merike Kaeo. Je suis l'agent de liaison du SSAC auprès du Conseil d'administration et je présiderai cette séance. Nous commencerons par le domaine d'intérêt du SSAC puis nous discuterons de celui du Conseil d'administration.

S'il vous plaît, lorsque vous prenez la parole, veuillez indiquer votre nom et affiliation pour la transcription.

Rod, vous êtes là ?

ROD RASMUSSEN : Oui.

MERIKE KAEO : C'est à vous, Rod.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ROD RASMUSSEN :

Bonjour à tous. C'est Rod Rasmussen, président du SSAC. Il y a quatre thèmes que l'on souhaitait aborder aujourd'hui avec le Conseil d'administration. C'est sur la diapo.

Et puis je voulais que toutes les personnes du SSAC qui ont présidé les groupes de travail qui sont derrière tout ça donnent un bref aperçu de leurs travaux, en espérant qu'elles participent à cet appel. Je m'en occuperais si elles ne sont pas présentes.

Et après ce bref aperçu des thèmes, nous serons ravis de répondre aux commentaires et questions des membres du Conseil d'administration. Et nous aurons, espérons-le, du temps pour des discussions plus poussées. Nous essaierons donc d'effectuer tout ça assez rapidement.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Nous allons d'abord parler de l'utilisation malveillante du DNS.

Diapo suivante.

Il s'agit d'un nouveau groupe de travail que nous avons récemment formé. Je vais laisser la parole à Jeff Bedser, s'il a pu se greffer à cet appel, afin de passer en revue ce qui se passe à cet égard.

Jeff, vous êtes en ligne ?

Je ne l'entends pas. Voyons voir si je le vois.

Non, je vais m'en charger.

Non, je ne le vois pas donc je vais m'en charger.

[Rires]

Je vais faire ça rapidement. OK.

Comme on a dit avant, on a mis en place ce groupe de travail. On l'a fait. On a créé un groupe de travail, on a effectué des travaux préliminaires. L'une des premières choses qu'on a faites a été de faire venir quelques personnes extérieures au SSAC disposant d'une expérience pratique en matière de gestion des utilisations malveillantes du point de vue des registres, des bureaux d'enregistrement et des FSI/hébergeurs, et quelqu'un qui apporte aussi son expérience du point de vue des autorités chargées de l'application de la loi afin de renforcer l'expertise dont nous disposons au sein du SSAC. Nous pensons qu'il est important, dans ce domaine précis qui suscite beaucoup d'intérêt au sein de toute la communauté de l'ICANN, d'élargir la gamme des participants à nos travaux car cela aiderait à informer notre propre groupe de travail, avec des perspectives extérieures, et nous aiderait aussi, espérons-le, à obtenir l'adhésion de la communauté quant aux travaux que nous réalisons.

L'un des, ou certains des domaines sur lesquels nous allons potentiellement travailler, on pourrait en fait en retirer un peu selon si l'on veut ou non effectuer différentes études visant à se pencher sur les causes profondes et des choses comme ça. Mais pour commencer, nous voulons fournir, on a appelé ça un cadre, ou la diapo ici parle de feuille de route, que la communauté utiliserait sans essayer de

s'embarquer dans des définitions officielles de différents types d'utilisation malveillante, ce qui nous emmènerait dans une impasse.

Pourtant, ce que nous voulons essayer de faire est de fournir un cadre qu'utiliserait la communauté afin de se pencher sur les différents types d'utilisation malveillante qui ont cours, comment elles sont perpétrées, comment elles interagissent avec le DNS, quand il convient que les différentes parties au sein de la communauté de l'ICANN interviennent en quelque sorte dans la gestion de ces utilisations, directement ou indirectement, et de fournir, espérons-le, au moins une terminologie commune et une approche commune auxquelles la communauté pourrait recourir lors de ses discussions sur la façon d'élaborer une politique ou sur d'autres travaux qui doivent être réalisés afin de traiter ces questions.

Et puis il y a des domaines sur lesquels nous voulons vraiment nous pencher, en examinant les pratiques de lutte contre les utilisations malveillantes qui sont mises en place par différentes parties, en évaluant leur efficacité, et en fournissant des données utiles, espérons-le, sur les meilleures pratiques et normes dont les personnes pourraient s'inspirer et mettre en œuvre dans leurs environnements le cas échéant, et en concluant des contrats portant sur le -- en essayant de parvenir à conclure des contrats au sein de la communauté dans les domaines qui méritent une attention directe, une attention immédiate, et dans les domaines qui ont un impact sans être pour autant aussi importants, puis dans les domaines qui ne relèvent pas des compétences de la sphère de l'ICANN car il y a de nombreux problèmes liés à l'utilisation malveillante qui ne peuvent être

facilement résolus, directement ou même indirectement, sans causer des dommages collatéraux. Nous voulons être en mesure de définir ces espaces, leur contenu, ce qui n'y appartient pas.

Voilà pour l'aperçu. Je vais laisser le Conseil d'administration poser ses questions.

MERIKE KAE0 : Merci beaucoup, Rod.

Maarten, vous avez une question ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je veux juste dire que l'utilisation malveillante du DNS est évidemment une question fondamentale pour nous et pour la communauté. Et du point de vue du Conseil d'administration, il est très important d'avoir l'avis du SSAC là-dessus dans toute la mesure que vous avez mentionnée, qu'est-ce qu'on peut faire, qu'est-ce qu'on ne peut pas faire dans le cadre de notre mission, et aussi s'assurer que les efforts déployés à cet égard sont basés sur des informations claires relatives aux conséquences sur la sécurité, la stabilité. Donc j'en suis très reconnaissant.

Goran ?

GORAN MARBY : Merci, Maarten. Bonjour, Rod. Bonjour à tous. Je peux juste faire écho à ce que Maarten a dit. C'est-à-dire d'avoir non pas une

définition mais de parler du fond du problème et de la façon d'y remédier, c'est très important. Et personnellement je suis très -- enfin, si vous regardez certains des outils que nous tâchons de développer, comme le DAAR et les indicateurs de santé, je souhaiterais également vraiment poursuivre la discussion avec le SSAC sur la façon d'améliorer les outils existants et pour savoir si nous pourrions concevoir de nouveaux outils afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement des utilisations malveillantes et de savoir ce que nous pouvons faire afin de travailler avec ça.

Voilà, c'est ce que je veux dire.

MERIKE KAE0 :

Très bien. Merci. Je vois que Leon lève la main.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Merike. C'est Leon. Juste pour revenir sur ce que Goran a dit, je pense que l'utilisation malveillante du DNS est l'une de nos principales préoccupations. Et en décembre, nous avons reçu des avis de l'ALAC qui contenaient des éléments très utiles. J'encouragerais donc vraiment le SSAC et l'ALAC à travailler ensemble afin de trouver ces bases communes qui pourraient nous aider à résoudre ces questions.

Donc si vous pouvez -- je pense que Julie Hammer est toujours l'agent de liaison auprès de l'ALAC. Ça serait parfait si vous pouviez vous coordonner et vous mettre d'accord sur cet avis. Merci.

MERIKE KAE0 :

Merci, Leon.

D'autres commentaires d'autres membres du Conseil d'administration ? Ou des membres du SSAC qui ont d'autres commentaires ?

ROD RASMUSSEN :

Permettez-moi juste de préciser rapidement que Julie n'est plus l'agent de liaison auprès de l'ALAC. C'est Andrey Kolesnikov. Mais il fait aussi un excellent travail de coordination.

Il y a eu beaucoup de documents, de lettres, etc. qui ont été adressés au Conseil d'administration.

On nous a également mis en copie de certains de ces documents qui concernaient l'utilisation malveillante du DNS et d'autres questions d'utilisation malveillante. Et on a rassemblé ces documents afin de constituer un ensemble de contributions pour ce groupe de travail. Nous avons déjà une assez longue liste de ces documents, et nous voulons essayer ou tâcher d'adresser les questions et réflexions qu'ils contiennent et, espérons-le, être en mesure de fournir des informations que vous pourrez utiliser au sein du Conseil d'administration lorsque vous essaieriez vous aussi de régler ces problèmes.

Et Becky a posé une question sur le chat. J'étais en train de lui répondre mais je peux donner ça. Elle se demandait s'il existait des

paramètres permettant de définir les types d'utilisation malveillante entrant dans le champ de compétence. Et l'une des choses que nous essayons de faire est de définir convenablement à quoi ces paramètres devraient ressembler car je pense qu'il s'agit là d'un des problèmes généraux auxquels nous avons été confrontés au sein de la communauté de l'ICANN, à savoir se mettre d'accord sur les différents niveaux d'implication des différentes parties au sein de la communauté de l'ICANN et gérer ces différents types d'utilisation malveillante.

En règle générale, le DNS doit être utilisé par une partie afin d'avoir un impact sur une autre partie qui est considérée comme ayant un effet négatif. C'est une thématique très large, vous comprenez ? Mais l'on doit intervenir dans le DNS d'une façon ou d'une autre ; et ça doit être à cause de cela, une partie a un effet négatif sur une autre. Cela donne un assez vaste domaine à explorer avec eux.

Mais je pense que si vous commencez à procéder à une sorte d'examen scientifique des différentes frontières à cet égard, vous pouvez alors commencer à mettre les choses en perspective et voir là où il y a une implication directe avec une partie contractante qui doit gérer un enregistrement malveillant et là où cela ne relève plus de notre compétence ou mission lorsqu'il y a un problème de plate-forme ou quelque chose dans le genre. Même si le DNS a été abordé, il ne s'agissait pas vraiment du véhicule principal.

Donc voilà certains des points que l'on essaie d'examiner dans ce cadre et de définir avec précision. J'espère que ça répond à votre question, Becky.

Parfait. Très bien. S'il n'y a plus de questions, je pense qu'on peut passer à la prochaine diapo. On va parler du projet d'analyse de la collision de noms, connu sous le sigle NCAP, et vous tenir informés de son avancement. Je pense que Jim Galvin participe à l'appel.

Jim, si vous souhaitez passer en revue quelques diapos, n'hésitez pas.

MERIKE KAE0 : (inaudible).

JIM GALVIN : Excusez-moi. Allez-y.

MERIKE KAE0 : Non. J'allais juste dire, Jim, votre main est levée donc c'est à vous.

JIM GALVIN : Merci, Merike et Rod. Merci au Conseil d'administration de me donner la possibilité d'intervenir.

Pour faire un point rapide, on a deux diapos. La première ici est une base de référence, un rappel que nous avons consolidé après les deux premiers rapports qui vous ont été transmis.

N'oubliez pas que le Conseil d'administration, via deux résolutions il y a presque deux ans, avait demandé des avis spécifiques sur .HOME, .CORP et .MAIL et des avis généraux concernant notamment les collisions de noms. Ces résolutions étaient principalement composées de dix questions, sur lesquelles se penche le projet d'analyse de la collision de noms.

Il existe un groupe de travail du SSAC dans cet espace, mais nous menons tous les travaux dans le cadre d'un groupe de discussion qui est ouvert à la communauté. Ce groupe de discussion se compose actuellement de 24 membres, dont seulement 13 proviennent du SSAC. Le reste provient de la communauté At-Large. Un certain nombre d'observateurs participent, et nous en avons quelques-uns à chacune de nos réunions, ce qui est plutôt appréciable.

Et bien sûr, la liste de diffusion dont nous disposons, bien qu'elle ne soit pas très active, il est important de souligner qu'il s'agit d'une archive publique. Tout le monde peut s'y abonner pour recevoir des messages, même si seuls les membres du groupe de discussion peuvent poster des messages sur la liste.

Et un autre point important ici est que nous avons désormais notre troisième coprésident. On a eu ici deux coprésidents du SSAC. Mais je suis là. Heureusement, j'ai permis d'assurer un peu de continuité ici. Mais on a maintenant Patrik Falstrom qui, beaucoup d'entre vous se rappellent, était le président du SSAC, évidemment, avant Rod Rasmussen.

Mais notre but a toujours été que quelqu'un de la communauté soit l'un des coprésidents et fasse partie de la direction du groupe de discussion. Et on a enfin pu identifier quelqu'un et l'annoncer publiquement. C'est Matt Thomas. De VeriSign. C'est l'un de leurs chercheurs, et ça a pris beaucoup de temps de réfléchir à ça, d'examiner les données à notre disposition, et les études historiques qui ont été menées. C'est une bonne chose, et nous sommes ravis de pouvoir l'accueillir dans notre équipe de direction.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

Concernant où nous en sommes précisément, l'étude 1 a été lancée, est assez active et, en fait, on s'approche de la fin. Il y a deux livrables qui ressortiront de l'étude 1. Son but était de procéder à une analyse des lacunes. La première partie de l'étude a consisté à caractériser tout ce qu'on savait et ce qu'on a appris, à faire l'inventaire de tout ça -- pas à caractériser mais à faire l'inventaire de tout ça. Tout ce qu'on a collecté au cours des sept, huit dernières années, depuis que les collisions de noms sont devenues un sujet important au sein de la communauté de l'ICANN.

Et donc un prestataire a été engagé et une procédure de consultation publique est actuellement en cours eu égard à tout cet inventaire. Vous savez, cette période de consultation publique prend fin à la fin du mois, et j'imagine qu'après ça, il y aura une progression (inaudible) pour être mis à la disposition du public. Il n'y a pas beaucoup de tension à ce sujet. C'est juste un inventaire de ce qu'on sait, un inventaire de nos connaissances.

Nous avons également créé une définition de collision de noms, une belle définition technique, qui y sera incluse.

Cela nous laisse avec une question importante à l'étude un, qui est une affirmation de présence ou d'absence de LACUNE qui doit être traitée et qui nécessiterait des fonds supplémentaires pour les études deux et trois. Et cette discussion ne fait que commencer. Le groupe de travail lui-même y réfléchira, ses conclusions seront transmises au consultant, au prestataire qui a été engagé afin de créer des livrables. Et tout ça sera regroupé, emballé et remis au Conseil d'administration à des fins d'examen. Et vous savez, indépendamment, évidemment, du fait que l'on procède ou non à des analyses supplémentaires, je pense que l'on prend une direction dans laquelle on croit, au sein du groupe de travail, qu'il existe une possibilité de procéder à des analyses supplémentaires. Bien évidemment, le SSAC conservera ce groupe de discussion et fera tout son possible pour continuer (inaudible) dans les études deux et trois afin de pouvoir répondre aux questions qui lui sont posées.

Mais nous aurons, espérons-le, la possibilité d'explorer certaines des données supplémentaires qui sont, nous le savons, disponibles, et celles qui ont été collectées et ont été mises à disposition au cours des sept dernières années. Et plus précisément, nous n'avons pas examiné les données de résolveur lors de la première étude. Il est donc utile de les collecter aujourd'hui et de pouvoir examiner ces caractérisations alors qu'on réfléchit à des critères, pour les fournir au Conseil d'administration qui décidera alors de déléguer ou non les

chaînes de collisions, comme le Conseil d'administration les appelle, dans (inaudible).

Et toutes questions sont permises, et je crois que Patrik est également présent, qu'il n'hésite pas à nous rejoindre si nécessaire afin de répondre aux questions.

Merci.

MERIKE KAE0 :

Parfait. Merci beaucoup, Jim, pour cette mise à jour.

Akinori, avez-vous un commentaire ?

AKINORI MAEMURA :

Oui, merci beaucoup, Merike. Merci beaucoup, Jim, et merci beaucoup aux personnes du SSAC impliquées dans le NCAP.

Et (inaudible) j'étais à Kobe (inaudible). Cela fait maintenant un an. Je suis ravi de voir que l'étude un est à présent dans sa phase de conclusion avec les commentaires publics. D'après ce que j'ai compris, une fois la période de consultation publique terminée, fin mars, nous devons décider de poursuivre ou non, de lancer l'étude deux. Et oui, nous attendons surtout de voir comment évolue la situation. Puis j'ai hâte qu'on prenne cette décision.

Puis je pense que David a des informations sur (inaudible) travailler là-dessus avec le NCAP.

David.

DAVID CONRAD : Oui, salut, Akinori. Vous le savez probablement tous, Matt est largement impliqué dans le NCAP. Alors Matt, avez-vous des commentaires supplémentaires que vous souhaiteriez formuler à ce sujet ?

MATT LARSON : Pas vraiment. Je crois que l'aperçu de Jim était assez complet. Nous sommes à présent en pleine consultation publique de la première étude. Jusqu'à présent, nous avons reçu zéro commentaire, ça serait pas mal d'en recevoir. En mon nom personnel, nous sommes satisfaits de Karen Scarfone, le prestataire que nous avons choisi via le processus RFP afin de mener à bien cette tâche. Elle a fait un très bon boulot, elle est très professionnelle. Je suis très content d'elle.

Jusqu'à présent, nous pensons que tout se passe bien, et les prochaines étapes, au moins pour l'étude un, consisteront à réviser l'étude sur la base, espérons-le, de certains commentaires publics.

Il reste quelques petites choses à ajouter à ça avant de pouvoir dire que c'est terminé et de lancer une autre consultation publique.

Et selon notre calendrier original, on doit finir ça fin juin. Je préfère dire maintenant début juillet juste pour nous protéger, car on a perdu deux semaines. Donc si on continue comme ça, j'espère qu'on aura terminé l'étude un début juillet.

Personne d'autre n'a sa main levée, donc merci pour cette discussion.
Je crois qu'on peut passer au thème 3.

ROD RASMUSSEN :

D'accord. Je voulais vous donner un bref aperçu de la réponse sur laquelle on a travaillé dans le cadre de la préparation du rapport préliminaire de la SSR2.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

On a formé un groupe de travail. On a fait ça très rapidement. On est reconnaissant de l'extension des délais qui nous a permis de bénéficier de deux semaines supplémentaires. Je sais que quelques autres unités constitutives ont été confrontées à des difficultés similaires aux nôtres, et c'est un rapport très dense.

Geoff Huston, si vous êtes là, pourriez-vous donner un aperçu de ce qu'on a préparé ?

GEOFF HUSTON :

Oui, merci, Rod. C'est Geoff Huston.

Regardez, c'est un résumé d'une page de la révision par le SSAC de ce rapport préliminaire de la SSR2. Il s'agit de l'aspect le plus court de la SSR2 dans tout l'exercice. Le rapport même comprend plus de cent pages. Notre réponse n'est évidemment pas aussi longue mais est tout de même relativement fournie.

Pourquoi ? Eh bien, le rapport, j'imagine, est surprenant à de nombreux égards. Et je pense que la meilleure façon de résumer là où on en est arrivé à présent est de dire que, selon nous, il reste encore du temps avant d'arriver à un produit fini et utile. Dans une révision détaillée de toutes ces recommandations, et il y en a beaucoup, il y a 108 recommandations spécifiques regroupées en 27 -- on parle de recommandations importantes. C'est donc un grand nombre, disons, de propositions sur lesquelles travailler. On est confronté à des difficultés avec beaucoup de ces recommandations préliminaires. Et, tout aussi important, je pense qu'on a des difficultés avec l'approche globale de cette révision. C'est surprenant dans la mesure où cela vient probablement des attentes traditionnelles liées à ce que l'on considère être une évaluation de la sécurité et de la résilience et de l'état de préparation dans cet espace.

On n'essaie pas de rédiger à nouveau ce rapport. Pas du tout. Mais on essaie d'indiquer de la meilleure des façons comment l'équipe de révision pourrait souhaiter réviser pour faire de cette version préliminaire un rapport final, la réviser pour la rendre vraiment utile pour l'ICANN et la communauté de l'ICANN, car telle qu'elle est actuellement, elle est probablement critique à l'égard de la mise en œuvre des recommandations de la SSR1, et on n'aimerait pas que la SSR3 soit aussi critique à l'égard de la SSR2 et du traitement de ce rapport. On espère donc vraiment que la situation puisse être améliorée.

Mais en même temps, lorsque l'on porte un jugement relativement critique sur ce rapport, on doit également savoir s'il s'agit de la

révision ou des circonstances dans lesquelles la révision a été effectuée. On demande beaucoup aux bénévoles, et je pense que la question à poser est la suivante : leur demande-t-on trop ? Ce type d'évaluations de haut niveau, fastidieuses, détaillées, implique de donner beaucoup de son temps et de faire beaucoup d'efforts. Et pour cette révision, je pense qu'il convient de se demander si c'est vraiment réaliste. Et les livrables sont-ils à la hauteur de nos attentes ?

Et donc on prépare également un document distinct portant sur cette sorte de problème plus générique : le processus de révision parvient-il réellement à atteindre ses objectifs dans le cadre dans lequel ils sont actuellement mis en œuvre, et y a-t-il des faiblesses structurelles qui sont à l'origine de l'échec de ces révisions, ce qu'on ne veut évidemment pas ?

On va donc effectuer cette révision -- selon notre calendrier actuel, on vise une validation à la fin de cette semaine, début semaine prochaine, et on renverra nos commentaires à la SSR2. Et on travaillera aussi sur un document distinct, qui pourrait suivre le chemin plus traditionnel des avis du SSAC, sur l'organisation de ce processus de révision et ses implications pour l'ICANN.

J'espère que c'était assez bref (rires). Je serais heureux de répondre à vos questions. Merci.

MERIKE KAE0 :

Oui.

ROD RASMUSSEN :

C'est Rod. Je voudrais juste rajouter, concernant ce document distinct, qu'on essaie aussi d'intégrer des commentaires sur certains des autres processus de révision en cours : l'ATRT3, la CCT, toutes ces autres révisions, et les groupes de travail intercommunautaires. Nous avons reçu plusieurs commentaires publics au cours de la première partie de l'année auxquels on a consacré beaucoup de temps afin d'essayer d'y répondre et qui portent sur le processus. Et je sais que c'est l'une des choses qu'on a abordées avec les dirigeants des autres SO et AC car on devait y trouver une solution. Et je vais essayer de prendre ça en compte et de travailler de manière constructive afin d'apporter des idées quant à l'approche que nous pourrions adopter à cet égard.

Il y a donc deux problèmes distincts ici. On essaie vraiment de donner un feedback à l'équipe de révision SSR2 qui donnera -- qui aidera -- car quand ils ont communiqué là-dessus, ils ont dit « On sait que ce n'est pas un produit fini. Que pouvons-nous faire ? Sur quoi devrions-nous nous concentrer ? » Et on essaie de faire en sorte que nos réponses les aident à élaborer un rapport qui sera utile.

MERIKE KAE0 :

Merci pour vos interventions, Rod et Geoff. Et en tant qu'agent de liaison, comme vous savez, et comme j'ai contribué aux commentaires publics du Conseil d'administration et aux commentaires du SSAC, tout ce que je vais dire à ce stade est que le Conseil d'administration

souhaite vraiment connaître le point de vue du SSAC sur le rapport préliminaire de la SSR2.

Danko, vous avez levé la main.

DANKO JEVTOVIC :

Merci, Merike. Tout d'abord, je voudrais dire que le Conseil d'administration est très reconnaissant à l'égard du SSAC pour les commentaires publics qui ont contribué aux travaux. Et on a déjà eu quelques indications, mais on pense que c'est très important d'aider l'équipe de révision de cette façon.

Et comme vous l'avez souligné à la fin, c'est un processus qui a été mis en difficulté depuis très longtemps, et je siége ici au Conseil d'administration depuis plus d'un an donc je m'y suis mis sur le tard, mais on peut tous se rendre compte qu'il s'agit d'un processus complexe. Et on veut vraiment et on a vraiment besoin que cette équipe réussisse et de la renouveler pour qu'elle réussisse.

Ceci étant dit, je voudrais faire un commentaire personnel. Kaveh et moi-même sont les agents de liaison du Conseil d'administration auprès de l'équipe, et dans le cadre de nos fonctions, nous ne rédigeons pas le rapport et n'influons pas son contenu mais nous essayons de soutenir et d'aider l'équipe à faire son travail. On nous a dit que certaines des influences du rapport préliminaire que vous êtes en train de préparer sont déjà présentes dans l'équipe. Le rapport préliminaire n'était pas séparé dans la liste de diffusion mais certains des commentaires y sont présents.

Puis on voit qu'une équipe travaille et fait preuve d'initiatives intéressantes afin d'essayer de reformuler certaines des recommandations de façon, selon nous, plus adaptée, par exemple identifier d'abord les problèmes et ensuite rédiger les recommandations, en essayant de les résoudre et de faire ça de façon intelligente.

Et vous avez aussi souligné un aspect très important, à savoir que la révision des recommandations de la SSR1 et de leur mise en œuvre pose également en quelque sorte des problèmes car elle crée de nombreuses composantes des recommandations, et cela peut être envisagé sous différents angles. Il est très difficile à présent de discuter de ce que l'équipe SSR1 originale avait en tête et de la façon dont (inaudible) maintenant.

Pour conclure, merci d'avoir fait ça. Je pense que l'équipe SSR2 a adopté une bonne méthode de travail. C'est un peu difficile maintenant car il n'y a pas de réunions physiques et, d'après mon expérience, l'équipe est bien plus efficace lorsque se tiennent des réunions en face à face, mais c'est un petit groupe et nous espérons qu'à l'avenir certains travaux pourront aboutir. Mais pourtant, l'équipe travaille à distance et passe en revue les recommandations. Et ils sont déjà -- je crois que le rapport prend une meilleure direction.

Merci.

MERIKE KAE0 : Parfait. Merci beaucoup pour tout ça, à la fois du côté du SSAC et du côté du Conseil d'administration.

Quelqu'un d'autre a un commentaire ? Je ne vois aucune main levée.

Rod, poursuivons avec le thème du Conseil d'administration.

ROD RASMUSSEN : Passons à la diapo suivante. On va parler de DoH et DoT.

Diapo suivante, s'il vous plaît.

L'impression du PDF est encore en cours mais le SAC109 a été rédigé. On espérait le publier la semaine dernière mais on a eu des discussions sur la révision finale-finale et on y a intégré de nouveaux commentaires. Et c'est un espace qui a de nombreuses implications intéressantes et autres. Mais nous avons ça.

Merike, je ne sais pas si vous avez déjà transmis ça à l'ensemble du Conseil d'administration ou au BTC. Mais vous devriez le recevoir vite.

MERIKE KAE0 : Je ne l'ai pas transmis. Oui, je l'ai reçu il y a trois heures et je n'ai pas encore eu le temps de le transmettre. Mais je le transmettrai au Conseil d'administration en fin de journée.

ROD RASMUSSEN : Assurez-vous que l'encre est sèche.

[Rires]

Donc vous l'aurez entre vos mains très vite. Et je vais laisser la parole à Barry, si Barry participe à cet appel, afin qu'il passe en revue quelques diapos.

BARRY LEIBA :

C'est Barry Leiba. Bonjour.

OK. Nous avons choisi, pour ce rapport, de donner quelques explications techniques de très haut niveau concernant ces protocoles, la version courte de chiffrage de la communication à des fins de confidentialité des utilisateurs, puis de passer une grande partie du rapport à parler de la façon dont vous pouvez l'envisager de différentes perspectives, des différentes sortes de parties prenantes qui ont différentes opinions, parents, entreprises, FSI, la confrontation entre gouvernements et dissidents, et ce genre de choses, et de se pencher sur les conséquences de ce chiffrage de ces différentes façons avec différents choix de mise en œuvre et sous différents angles.

Le rapport dans sa globalité ne donne pas de conseils au Conseil d'administration. Il donne des conseils aux lecteurs afin qu'ils comprennent ce que fait la technologie, pourquoi elle fait ça et certaines de ses conséquences. Et il tâche de faire comprendre aux gens les autres points de vue dont ils n'ont pas eu vent et pourquoi c'est un sujet difficile à aborder et pourquoi on ne peut répondre par oui ou par non et dire que c'est la bonne chose à faire et que ce n'est pas la bonne chose à faire.

Donc c'est un peu un rapport différent des documents que l'on reçoit normalement du SSAC. Mais je pense qu'il sera utile pour la communauté de le lire et de mieux comprendre les difficultés qui se posent, les implications et pourquoi les gens se disputent sur des aspects différents d'un même point.

Je n'ai pas lu les différents points de cette diapo. Avec ce que j'ai dit, je ne pense pas devoir les passer en revue en détail.

Je vais passer au dernier point. L'un des problèmes concerne les potentielles conséquences sur l'espace des noms, et nous passerons plus de temps là-dessus. Comme différentes applications peuvent maintenant utiliser différents résolveurs récursifs, certaines pouvant être protégées par des pare-feu, d'autres non, certaines pouvant être filtrées par des mandats gouvernementaux, d'autres non, différentes applications peuvent maintenant obtenir des réponses différentes à leurs requêtes DNS. Et donc, le rapport abordera un peu plus les conséquences à cet égard.

Y a-t-il une autre diapo ?

OK. Et j'ai parlé de ça. Nous ne sommes pas -- ce rapport ne dit pas qu'il y a des bonnes choses et des mauvaises choses. Il ne donne pas de réponses faciles comme « eh bien, c'est toujours mieux d'avoir plus de confidentialité, c'est toujours mieux d'avoir plus de chiffrement ». Certains d'entre nous pensent comme ça ; d'autres non. Et nous avons produit quelque chose qui arrive à un équilibre entre ça et qui montre où se situent les différents points de vue eu égard à ces questions.

Je crois que c'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

ROD RASMUSSEN : Il y a deux autres diapos, Barry.

BARRY LEIBA : Ah bon. Voyons les deux autres diapos.

OK.

Les conclusions. Pour conclure, l'évaluation de ces technologies, de ces protocoles, repose sur le point de vue de l'évaluateur et sur la façon dont DoH est mis en œuvre dans le navigateur que vous utilisez, dans l'application que vous utilisez, sur la façon dont cela est géré dans l'entreprise dont le pare-feu vous protège et ce genre de choses. Alors, comment sont-ils déployés ? Quels choix de résolveurs récurifs font-ils ? Que font ces résolveurs ? Quels sont les points de vue des personnes qui les font marcher ? Quelles sont les frontières de la confiance ? À qui faites-vous confiance ? Quels sont les paramètres de configuration et ce genre de choses ?

Donc oui, tout ça pour dire que peu importe votre point de vue, le déploiement de ces protocoles va changer les choses. Et ce que nous voulons que les gens comprennent est comment les changements pourront les affecter ou pas selon leur point de vue.

Diapo suivante.

Le plus gros problème auquel on a dû s'attaquer est celui de la résolution spécifique aux applications, comment avoir différentes applications et faire différents choix affecteront l'expérience des utilisateurs finaux, comment les applications fonctionnent avec les résolveurs du système d'exploitation et qu'est-ce que fait le système d'exploitation, comment les réseaux et extrémités fonctionnent par rapport à ces derniers, qui a accès aux données.

Il y a des inquiétudes concernant la centralisation des connaissances des requêtes DNS de tout le monde et concernant leur partage -- il y a des inquiétudes du côté des FSI et des entreprises concernant le partage de ces informations à des entités sur Internet au sens large. Comment cela affecte-t-il les choses en fonction de votre point de vue ?

Et comment les réseaux sont-ils gérés lorsque ces informations ne sont pas disponibles, lorsque la mise en cache est effectuée à l'extérieur de leurs frontières et ce genre de choses ?

Et c'est tout ?

MERIKE KAE0 : Oui. Merci pour cette intervention, Barry.

BARRY LEIBA : C'est avec plaisir que je répondrai aux questions ou commentaires.

MERIKE KAEO : Je vois qu'Akinori a un commentaire.

AKINORI MAEMURA : Oui, merci beaucoup, Merike.

Merci beaucoup, Barry, pour cette explication. C'est vraiment une bonne surprise d'entendre que le SSAC a déjà élaboré un document SAC pour ça. J'ai vraiment hâte de le lire.

Puis oui, c'est -- comme vous l'avez expliqué, le programme DoH et DoT est -- oui, je suis d'accord avec vous, c'est -- la spécification même n'est vraiment pas pertinente mais ce qui est vraiment important c'est comment la mettre en œuvre.

Et puis vous savez, nous n'avons pas encore compris la conséquence, on est à mi-chemin.

Comme vous devriez savoir, l'OCTO a déjà publié (inaudible) pour le programme DoH et DoT. Et ce document du SSAC ajoutera beaucoup de contenu à cette discussion. Encore une fois, merci beaucoup pour ces travaux.

BARRY LEIBA : Merci, Akinori. Et oui, juste une remarque là-dessus, Paul Hoffman et moi avons discuté de ça avec l'ALAC cet après-midi. Alors oui, merci.

AKINORI MAEMURA : C'est bon t'entendre ça. Merci.

MERIKE KAEO : Super, merci.

Et je vois que Suzanne a la main levée. Suzanne.

SUZANNE WOOLF : Oui, merci, Merike. Je voudrais juste réagir au commentaire sur ce rapport, la séance de l'ALAC qui s'est tenue plus tôt aujourd'hui a été très enrichissante, très animée. Et je pense qu'une partie de ce qui se passe, de ce qui se passe avec le rapport de l'OCTO et celui du SSAC, est qu'ils sont complémentaires. Ils mettent en avant différents aspects des défis qui se présentent à nous. Il y a donc certains recoupements eu égard à la description de base des technologies, mais il y a aussi un point de vue très différent.

Et en fait, ce rapport n'a pu être prêt plus tôt en partie parce qu'il s'est avéré être très difficile de parvenir à un consensus. Mais je crois que le défi en a valu la chandelle. Je crois qu'en fait -- on a vraiment essayé de dire les choses -- étant donné qu'il y a eu beaucoup d'écrits, on a vraiment essayé de parvenir à -- d'être en mesure de dire des choses que les gens n'avaient peut-être pas entendu avant, de fournir de nouvelles contributions et de faire entendre de nouvelles voix. Nous avons donc hâte de voir les réactions au rapport du SSAC. Merci.

MERIKE KAEO : Je vous remercie pour ce commentaire, Suzanne.

Quelqu'un d'autre a un commentaire sur ce sujet, soit du SSAC soit du Conseil d'administration ? Et je suis sûre que le Conseil d'administration a hâte de lire ce rapport que j'enverrai un peu plus tard. Je vois Rod qui lève la main.

ROD RASMUSSEN :

Oui. Juste pour rendre à chacun le mérite qui lui revient, Suzanne était aussi coprésidente de ce groupe de travail. Je suis vraiment reconnaissant du travail qu'elle et Barry ont réalisé ainsi que tous ceux qui faisaient partie de ce groupe de travail. Oui, vraiment, du très bon travail.

Espérons que cela enrichisse la conversation et aide à dissiper certaines idées reçues. Je sais qu'on a eu -- l'appel de l'ALAC aujourd'hui était très très intéressant, je pense que beaucoup de personnes ont appris des choses et que cela a permis de leur clarifier certains points qu'elles n'avaient pas complètement intégrés ou compris, notamment certaines des conséquences des déploiements de cette technologie. Merci.

MERIKE KAE0 :

Merci. Ram, vous avez la main levée.

RAM MOHAN :

Merci. Merci, Merike.

Je me demandais si le Conseil d'administration du côté du Comité des risques ou du côté des risques avait une idée de ce qu'il considère être

poursuivi les travaux sur l'évaluation de l'environnement, l'évaluation des risques. On n'avait pas vraiment de mise à jour à vous fournir à ce stade, mais d'importants travaux ont été effectués par le personnel et l'ICANN -- le boursier aussi, et tout ça a bien suivi son cours. Pas encore de date de livraison. De bons progrès ont été réalisés. Je voulais donc juste vous dire ça. Mais on a fait un sacré travail sur tous les commentaires publics qui sont tous arrivés d'un coup et auxquels on devait répondre avant de finir ce rapport sur le DoH. J'espère donc avoir attiré un peu plus notre attention là-dessus et le groupe de travail sur l'utilisation malveillante, etc. Merci.

MERIKE KAE0 :

Merci pour cette mise à jour, Rod.

OK. Si on peut passer maintenant à la séance des thèmes libres du Conseil d'administration.

Le premier thème était les principales priorités d'action des unités constitutives de l'ICANN en 2020, c'est-à-dire la hiérarchisation des recommandations, la rationalisation des révisions, le renforcement de l'efficacité du modèle multipartite de l'ICANN.

Quelqu'un du SSAC a-t-il un commentaire à cet égard ? Je ne vois pas de mains levées en ce moment. Je n'en vois pas.

ROD RASMUSSEN :

J'ai levé la main, Merike.

MERIKE KAEAO : Vous êtes là. Je fais défiler. Oui. Allez-y, Rod.

ROD RASMUSSEN : Pas de problèmes. Je suis surpris que Julie n'y soit pas arrivée avant moi.

Oui, et on en a aussi parlé fin janvier avec les autres dirigeants des SO/AC. Et je pense qu'on est globalement sur la même longueur d'onde en ce qui concerne la hiérarchisation pour cette année de certains points.

Bien évidemment l'utilisation malveillante du DNS, dont on a déjà parlé aujourd'hui, est une priorité absolue au sein de la communauté, et on dirait que tout le monde se plonge là-dedans, tout comme nous. Et on se penche sur le NCAP qui est en cours et les travaux qu'on a réalisés depuis maintenant un bon bout de temps mais qui constituent une partie importante des travaux effectués sur les procédures ultérieures et une éventuelle nouvelle série, à un moment donné, clarifier ces questions, réfléchir à des mesures d'atténuation et répondre aux questions concernant .CORP, .HOME et .MAIL sont autant de choses qui doivent être faites dans ce cadre. Et c'est bien sûr une grosse partie des travaux qu'on réalise. Et nous avons déjà fait cette année toute une série de choses en réponse aux révisions. Et comme on l'a dit, nous proposons directement quelques idées concernant la rationalisation des révisions. Nous pensons qu'il s'agit vraiment d'une priorité (rires) d'arriver à ça, les révisions et les groupes de travail intercommunautaires, toutes ces choses qui requièrent des heures de bénévolat et qui ne sont pas nécessairement

la priorité d'une unité constitutive donnée mais qui préoccupent tout le monde. Nous devons faire vraiment attention à l'utilisation de nos ressources, notamment pour certains groupes tels que le SSAC où nous avons, comme vous savez, entre 30 et 40 membres selon l'état actuel de nos recrutements. Et beaucoup de ces personnes se sont engagées dans plusieurs fonctions de bénévolat et appartiennent aussi à d'autres unités constitutives. Donc il s'agit d'une importante considération pour nous ainsi que pour la communauté.

Et je voulais parler d'une dernière chose, mais je ne m'en rappelle plus.

Mais je voulais au moins vous donner ce feedback car je pense qu'on est arrivé à un alignement en matière d'établissement de nos priorités, au moins pour les travaux qu'on effectue au SSAC cette année par rapport aux travaux qui sont réalisés au sein de l'ensemble de la communauté de l'ICANN.

Ah, c'était l'EPDP. On y a aussi participé, et c'est bien sûr toujours un sujet important et un domaine qui doit être fixé. Et même au-delà de cet été, lorsque, en théorie, nous aurons, comme vous savez, une spécification complète, il y a encore beaucoup de points à examiner en termes de mise en œuvre et des craintes d'un point de vue opérationnel qui font qu'on y participera sans doute aussi. Voilà, c'est tout.

MERIKE KAE0 :

Merci, Rod.

Quelqu'un du SSAC a quelque chose à ajouter là-dessus ?

Bon. Je voudrais juste dire aussi que ce que Geoff avait mentionné en termes de --

JULIE HAMMER : Je crois que j'ai levé la main, Merike, mais ça n'a pas marché. Pardon. C'est Julie Hammer.

MERIKE KAE0 : Oui, allez-y.

JULIE HAMMER : Merci. Je souhaitais juste rebondir sur les commentaires de Rod et rappeler la discussion qui s'est tenue lors de la réunion des présidents des SO/AC en janvier, très fructueuse, sur comment nous faisons, en tant qu'organisation, ou en tant que communauté, pour hiérarchiser toutes les recommandations découlant de ces révisions et groupes de travail intercommunautaires, etc. (Inaudible) le Conseil d'administration ne voit pas pourquoi il devrait forcément être le seul groupe avec l'organisation à avoir à jouer un rôle là-dedans, et on est parvenu à l'accord selon lequel, en fait, les présidents des SO/AC devraient jouer un rôle plus important là-dedans avec le Conseil d'administration et l'organisation.

Je voulais donc juste souligner qu'il s'agit d'un aspect de la hiérarchisation globale de la communauté et non de notre hiérarchisation du SSAC traitée par Rod.

Merci.

MERIKE KAEO :

C'est un excellent commentaire, Julie, merci.

Je ne vois pas d'autres mains levées, et il nous reste huit minutes. J'imagine donc que je vais ouvrir le deuxième thème libre du Conseil d'administration, à savoir les prochaines évolutions spécifiques qui, selon les unités constitutives de l'ICANN, doivent être résolues à des fins de mise à jour du plan stratégique de l'ICANN.

Rod ou Julie, avez-vous un commentaire à formuler à cet égard ? Ou quelqu'un d'autre du SSAC ?

ROD RASMUSSEN :

C'est Rod. Comme vous savez, je pense que nous avons fait un bon travail de partage avec vous des préoccupations et domaines liés à la technologie. Je pense que le programme DoH/DoT que nous proposons aujourd'hui aidera, espérons-le, à mieux informer le Conseil d'administration et la communauté sur cette technologie émergente.

Il y a eu -- Nous n'avons eu vent d'aucune discussion récente sur des considérations liées à des menaces nouvelles et radicalement différentes à signaler au Conseil d'administration ou à la communauté. Les mêmes menaces de toujours continuent à nous affliger comme elles se doivent de le faire, en quelque sorte. Et on continue, parmi nos membres, à discuter de toutes les nouveautés qui

pourraient constituer une éventuelle menace à la SSR. C'est une mission sur laquelle nous continuons à nous concentrer.

Comme je l'ai indiqué précédemment, nous ferons des commentaires sur l'ensemble du processus que, je pense, nous avons couvert dans le sujet un mais qui relève aussi du sujet deux, afin de comprendre comment nous allons pouvoir répondre à tout ce que nous voulons traiter et faire tout ça dans des délais et avec des ressources raisonnables.

MERIKE KAE0 :

Parfait. Merci, Rod.

Je vois que Ram lève la main. Ram, c'est à vous.

RAM MOHAN :

Merci, Merike. C'est Ram.

Donc je (inaudible) l'ampleur des nouvelles menaces ou des évaluations de l'environnement. Vous devez procéder aux évaluations de l'environnement, mais j'espère que le Conseil d'administration ne souhaitait pas réviser ou mettre à jour le plan stratégique tous les ans, et qu'en gros ce que vous cherchez à faire est de procéder à l'évaluation afin de voir s'il y a des nouveautés qui méritent de mettre à jour le plan stratégique, mais que la position par défaut est que vous avez un plan stratégique et que chaque année votre examen du plan stratégique consiste en fait en une évaluation de l'environnement, et

MERIKE KAEO : Bon. Je ne vois aucune main levée.

Julie, je vous vois lever la main puis la baisser.

JULIE HAMMER : Désolée, Merike. On était en train de résoudre des problèmes en arrière-plan.

[Rires]

MERIKE KAEO : Bien. J'ai vu ça. Très bien.

Quelqu'un d'autre a un commentaire ? Il nous reste quatre minutes, mais je ne vois aucune main levée.

OK. Je suis sûre que la journée a été chargée pour vous tous et que vous avez été assis longtemps. Je souhaite donc remercier le Conseil d'administration et le SSAC pour des discussions très enrichissantes, et je pense que je vais clore -- oh, Rod a la main levée, puis ensuite Ram. Rod, c'est à vous.

ROD RASMUSSEN : J'allais juste remercier le Conseil d'administration pour le temps qu'il a consacré et j'ai hâte de poursuivre nos interactions, sur ce dont on a parlé à propos de la direction des SO/AC et sur les problèmes spécifiques de SSR que nous traitons ici en permanence. Et nous avons encore beaucoup à dire sur l'utilisation malveillante du DNS, les prochaines étapes et le NCAP. Merci pour votre temps.

MERIKE KAE0 : Très bien. Ram ?

RAM MOHAN : Merci. J'allais suggérer, si ce n'est pas déjà dans les plans du Conseil d'administration, qu'après la conclusion de cette réunion, que soit éventuellement rédigé un rapport postérieur aux mesures sur les observations en matière de sécurité et de stabilité relatives à la tenue d'une réunion entièrement virtuelle. Je pense que cela pourrait être utile du point de vue de l'ICANN mais aussi en tant que moment d'apprentissage pour la communauté.

MERIKE KAE0 : Je suis totalement d'accord, Ram.

Je ne vois aucune autre main levée.

GORAN MARBY : C'est Goran. Désolé.

Merci, Ram, oui, on travaille sur -- d'abord on essaie -- juste pour vous donner -- Tout d'abord, on documente l'ensemble de cette expérience. Et on va faire, à partir de tout ça, ce qu'on appelle un document de retours d'expérience. Et on demandera aussi à la communauté des retours, comment cela a fonctionné ou devrait être amélioré. Et l'organisation en amont de cette réunion, les craintes en matière de sécurité, les problèmes de comportement, bon nombre de

nos principales inquiétudes, étaient les priorités de notre agenda lorsque nous avons organisé tout ça.

Comme toujours, Ram, vous avez entièrement raison. C'est exactement ce qu'on va faire, en totalité. Et j'ai hâte de recevoir les retours du SSAC ainsi que vos retours.

Et au fait, merci à vous, Rod.

MERIKE KAEO :

OK. Quelqu'un d'autre à des commentaires à ajouter ?

Apparemment non, donc merci beaucoup, et cette séance est close.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]